

le gouvernement fédéral, l'hygiène du milieu, la déclaration des effets nocifs des médicaments, le fonctionnement du bureau central de renseignements pour les centres de lutte contre les empoisonnements, les services sanitaires, médicaux et hospitaliers aux Indiens et Inuit partout au Canada ainsi qu'à toute la population du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, les services de santé à l'intention des employés de l'État, les services de lutte antituberculeuse et, enfin, les services de consultation aux provinces intéressées.

Les programmes relatifs au bien-être comprennent: le Régime de pensions du Canada, la sécurité de la vieillesse et le supplément de revenu garanti, les allocations familiales, le Régime d'assistance publique du Canada et les services de bien-être d'urgence. Il existe également des programmes de développement, entre autres le programme de subventions nationales au bien-être, le programme de subventions à la planification familiale ainsi que le programme Nouveaux Horizons, qui comporte un service de renseignements et de subventions à l'intention des groupes de retraités.

Le Conseil national du bien-être est directement comptable au ministre, qui est également responsable devant le Parlement de l'activité du Conseil de recherches médicales.

Ministère du Solliciteur général. Avant 1936, la charge de Solliciteur général était soit un poste du Cabinet, soit un poste ministériel à l'extérieur du Cabinet. De 1936 à 1945 le poste a cessé d'exister, et les fonctions ont été dévolues au Procureur général du Canada. La Loi sur le Solliciteur général de 1945 a rétabli le Solliciteur général comme membre du Cabinet, stipulant que «le Solliciteur général du Canada aide le ministre de la Justice dans les travaux de consultation du ministère de la Justice et est chargé de remplir les autres fonctions que lui assigne à l'occasion le gouverneur en conseil». Cette Loi fut abrogée en 1966 et on créa alors un nouveau ministère du Solliciteur général (SRC 1970, chap. S-12); aux termes de cette Loi, le Solliciteur général du Canada devenait le ministre ayant la première responsabilité en matière de correction et d'application des lois. Il est responsable de la Gendarmerie royale du Canada et du Service canadien des pénitenciers, et il rend également compte au Parlement de l'activité de la Commission nationale des libérations conditionnelles, qui est un organisme indépendant.

Ministère des Transports. Le ministère des Transports est constitué de corporations de la Couronne, d'organismes et d'administrations en place plus ou moins autonomes, ainsi que d'organismes indépendants affectés à la recherche, au développement et à la réglementation économique. Le siège social du ministère est doté d'un personnel de soutien dont le rôle consiste à collaborer avec le ministre et le sous-ministre à la planification, à la formulation des politiques et à l'évaluation du rendement des programmes en fonction des objectifs du ministère.

L'Administration canadienne des transports maritimes coordonne les activités de la Garde côtière canadienne, de la Commission des ports nationaux, et de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent. Elle assume la gestion de la voie maritime du Saint-Laurent par l'intermédiaire de l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent, la surveillance directe de 13 grands ports et autres installations portuaires par le Conseil des ports nationaux, et l'administration de 300 ports publics et de 11 autres ports par l'entremise de la Garde côtière canadienne et de commissions relevant du ministère. Par l'intermédiaire de la Garde côtière canadienne, elle offre également divers services d'assistance portant notamment sur la gestion du trafic maritime, les opérations de recherche et de sauvetage, l'inspection de sécurité des navires, les services de pilotage, et la gestion et l'exploitation de la flotte de la Garde côtière.

L'Administration canadienne des transports aériens assure le contrôle et l'exploitation des voies aériennes du Canada et de 145 aéroports fédéraux, de même que la surveillance technique, du point de vue de la sécurité, de toutes les opérations aéronautiques dans l'espace aérien canadien. Elle s'acquitte de ces fonctions par l'intermédiaire des Directions de l'aéronautique civile et des services de construction, ainsi que de trois directions auxiliaires: Planification générale, Finances et Personnel. Elle fournit également des services concernant les télécommunications, l'électronique et les vols à d'autres secteurs du ministère ainsi qu'à d'autres ministères et organismes.

L'Administration canadienne des transports de surface est chargée de la planification, de la programmation et de la coordination de la participation fédérale au développement et, dans certains cas, de l'exploitation des moyens de transport de surface: c.-à-d. les chemins de fer, les routes, les voitures particulières ou les véhicules industriels, les transporteurs publics (par ex., transporteurs interprovinciaux de marchandises, transports par eau, services de traversier et transports urbains). L'Administration s'intéresse aux innovations technologiques relatives aux transports de surface ainsi qu'aux applications qu'on pourrait en faire au Canada, et elle effectue des recherches dans ce domaine.

L'Agence des transports dans l'Arctique est chargée d'élaborer et d'appliquer la politique portant sur les moyens et services de transport dans le Nord canadien qui sont subventionnés par le ministère pour répondre aux objectifs nationaux du gouvernement dans cette région. Elle s'intéresse particulièrement aux relations entre les divers moyens de transports, aériens, maritimes et de surface, ainsi qu'à la compatibilité de ces systèmes avec la croissance économique et technologique du Nord et les besoins de sa population. A cet égard, elle entretient des rapports spéciaux avec le ministère des Affaires indiennes et du Nord.

Le Centre de développement des transports a pour fonction d'amorcer, de promouvoir et de coordonner des travaux de recherche et de développement dans le domaine des transports; il travaille en étroite